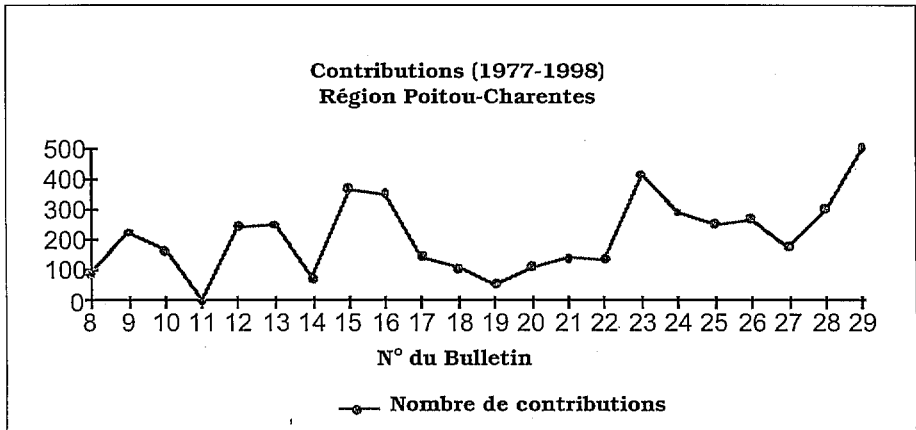


Les contributions à l'inventaire de la flore : images d'une base de données

par Marc CARRIÈRE

Entre 1977 et 1998, la rubrique "Contributions à l'inventaire de la flore", a connu, en dépit de quelques variations interannuelles, un succès certain auprès des botanistes de la région Poitou-Charentes (fig. 1).



**Figure 1 : Evolution du nombre de contributions à l'inventaire de la flore
(région Poitou-Charentes).**

Au fil des 22 derniers bulletins, ce sont quelques 4 665 "contributions" (présence d'une espèce en un lieu donné, y compris pour les espèces dites "compagnes"), qui ont été mentionnées pour la région, avec cependant une répartition assez inégale au sein des quatre départements (figure 2) :

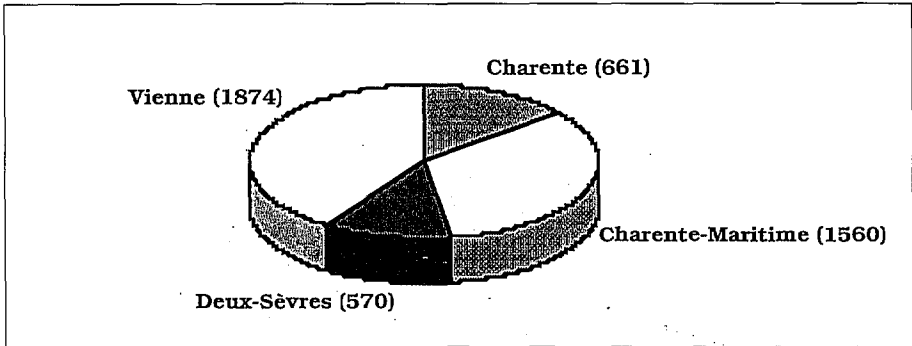
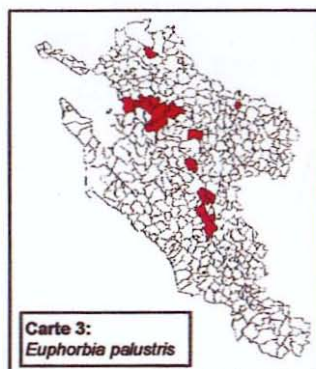
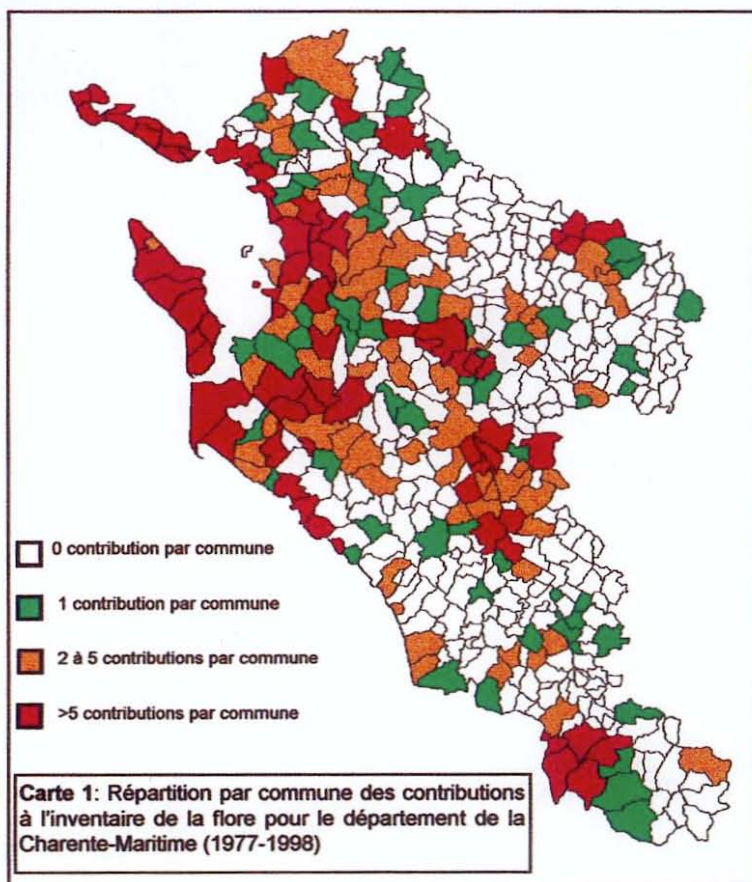


Figure 2 : Nombre de contributions par département (région Poitou-Charentes : 1977-1998).

L'intérêt de cette rubrique, en tant que base de données floristiques, a déjà été signalé auparavant (BARON, 1992), et les index des contributions, publiés par A. TERRISSE (1992 et 1998), permettent de retrouver facilement les informations relatives à un taxon donné. En revanche, les informations d'ordre géographique et chorologiques, liées aux données floristiques, n'ont fait l'objet que de peu d'attention. Ces données peuvent être exploitées sous différentes formes : index des localités, permettant de retrouver facilement les informations botaniques qui se rapportent à une commune donnée (particulièrement utile pour ceux qui réalisent des études d'impact), localisation des zones floristiquement connues, et, de façon complémentaire, des secteurs géographiques pour lesquels il n'existe aucune donnée, cartes de répartition par espèce...

A titre d'exemple, on peut ainsi examiner la répartition des quelques 1500 données publiées pour le département de la Charente-Maritime (carte 1).

Au total, ces 1500 contributions concernent 203 des 472 communes de Charente-Maritime. La répartition des contributions est très inégale : les îles, et les zones littorales et arrières littorales, constituent les territoires les mieux connus. A l'inverse, les contributions sont éparses, ou inexistantes, pour la partie est, et le tiers méridional du département (à l'exception des régions d'Aulnay, de Pons, et de Montendre). A ces "trous" sur la carte, correspondent, logiquement, deux hypothèses : la première voudrait qu'en 22 ans, la couverture du territoire départemental soit suffisamment complète, pour que les contributions traduisent une réalité terrain ; autrement dit, les communes "en blanc" sur la carte correspondraient à des zones dépourvues d'espèces remarquables, et inversement, les zones en rouge seraient à protéger en priorité. La seconde, sans doute plus réaliste, considère que la connaissance floristique du département n'est que partielle ; la carte 1 traduirait donc plus la distribution des botanistes au sein du département, que la répartition réelle des espèces remarquables, et les communes en blanc sur la carte deviendraient alors des zones à prospecter en priorité. A l'appui de cette dernière hypothèse, s'inscrivent différents arguments, tels que le faible nombre de botanistes participant à la rubrique des "contributions" (une trentaine au total pour la Charente-Maritime), et le fait que



Cartes 2 et 3: répartitions établies d'après les "contributions à l'inventaire de la flore" (1977-1998).

la couverture du département progresse régulièrement à chaque nouveau bulletin. Enfin il est bien rare, lorsqu'on prospecte assidûment la totalité du territoire d'une commune, de ne pas recenser au moins une plante, digne de figurer dans la rubrique des "contributions" (à titre d'exemple personnel, sur les 451 espèces recensées en 1998 sur la commune de Taillebourg, 51 peuvent être considérées comme étant au moins "assez rares" à l'échelle départementale).

Une autre utilisation possible des données regroupées dans la rubrique "contributions", est celle de l'élaboration de cartes de répartition spécifiques (cf. carte 2 et 3 à titre d'exemple). Avec un peu de matériel (Système d'Information Géographique (S.I.G.)), et fichier numérisé des limites administratives), la production de telles cartes peut être automatisée, servir à illustrer certaines publications (atlas, livre rouge...), ou encore fournir de la matière pour des études chorologiques.

Au rythme actuel d'environ 500 nouvelles contributions par an pour la région Poitou-Charentes, cette rubrique, déjà forte de plus de 4 500 données, portant sur près de 1 200 taxons, constitue, indéniablement, une véritable banque de données floristiques et chorologiques.

Reste, les botanistes se faisant rares, à s'assurer de son alimentation, à améliorer sa représentation géographique (Deux-Sèvres, Charente, Est et Sud de la Charente-Maritime...) et typologique (milieux peu prospectés), et à vérifier sa validité au cours du temps (disparition de stations).

Bibliographie

- BARON, Y., 1992.- Le Bulletin S.B.C.O. en tant que banque de données. *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest*, N.S., **23** : 157-158.
- TERRISSE, A., 1992.- Index des contributions à l'inventaire de la flore de Poitou-Charentes (Bulletins **8**, 1977, à **22**, 1991). *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest*, N.S., **23** : 615-641.
- TERRISSE, A., 1998.- Index des contributions à l'inventaire de la flore de Poitou-Charentes (Bulletins **8**, 1977, à **28**, 1997). *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest*, N.S., **29** : 257-288.